

Variables temporelles

Année de présentation du projet : l'activité des Comités d'attribution, qui se réunissent mensuellement, rythme l'actualité du dispositif. L'axe du temps retenu pour le jeu de données est donc défini par les dates de présentation des micro-projets en Comité d'attribution.

Variables catégorielles

Catégorie du dispositif : le PIC succédant au FPH, cette catégorie permet de distinguer les différents dispositifs qui l'ont précédé : le FPH Quartiers et le FPH Culture.

Thématique de l'action : le PIC a introduit 10 thématiques. Les actions portées avec le FPH ont été catégorisées a posteriori en fonction des objectifs annoncés par les porteurs dans leurs demandes.

Variables démographiques¹

Nombre de femmes mobilisées : compte de population des femmes bénévoles ayant porté le projet

Nombre d'hommes mobilisés : compte de population des hommes bénévoles ayant porté le projet

Nombre de bénévoles mobilisés : compte de population représentant la somme du nombre de femmes mobilisées et du nombre d'hommes mobilisés

Nombre de participantes : compte de population des femmes ayant bénéficié du projet

Nombre de participants : compte de population des hommes ayant bénéficié du projet

Nombre d'habitants participants : compte de population représentant la somme du nombre de participantes et du nombre de participants

Nombre de personnes mobilisées en QPV² : évaluation du nombre de personnes résidant en quartier prioritaire de la politique de la ville, parmi l'ensemble des bénévoles mobilisés

Nombre de participants en QPV² : évaluation du nombre de personnes résidant en quartier prioritaire de la politique de la ville, parmi l'ensemble des habitants participants

¹ La répartition des publics entre les femmes et les hommes est suivie depuis le 1^{er} janvier 2018. Pour les périodes précédentes, cette répartition correspond à une estimation fondée sur les données INSEE de la population active des quartiers IRIS impactés, sauf lorsque les porteurs ont apporté la précision dans leur bilan. Le compte des personnes mobilisées et celui des personnes ayant bénéficié des actions financées sont des données déclaratives. Ces comptes sont multiples, une même personne ayant pu porter plusieurs micro-projets ou participer à plusieurs actions.

² Le nombre de personnes issues des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) touchées par une action financée par le PIC dépend d'une aire d'attractivité, déterminée par son lieu de réalisation et le lieu de domiciliation de son porteur. Une zone tampon de 400 m de rayon est ainsi définie pour chaque lieu et caractérisée par le nombre d'habitants y résidant, qualifié en fonction du périmètre des QPV fixé par le décret n° 2014-1750 du 30 décembre 2014. Cette définition s'appuie sur les données de population carroyées à 200 mètres de l'INSEE.

L'évaluation du Nombre de participants en QPV est concernée par les deux zones tampons définies. L'évaluation du Nombre de personnes mobilisées en QPV est concernée par la seule zone tampon définie à partir du lieu de domiciliation. L'évaluation du Nombre de participants en QPV ou du Nombre de personnes mobilisées en QPV est calculée en proportion du nombre des résidents en QPV relatif aux zones tampons retenues.